

## **écoquartier des Plaines-du-Loup des rencontres et une exposition présentent les investisseurs de la première étape**

Du 5 au 22 octobre 2016, la Ville de Lausanne propose des rencontres et une nouvelle exposition intitulée « Les premiers investisseurs des Plaines-du-Loup » dans l'espace d'exposition des Arches du Grand-Pont à Lausanne. Le public peut y découvrir la répartition des lots, ainsi que les programmes des quinze investisseurs retenus. En parallèle, la Municipalité a adopté ce jeudi le plan partiel d'affectation de la première étape des Plaines-du-Loup (PPA1) et transmet le préavis 2016/54 au Conseil communal.

La Municipalité a adopté la répartition des lots du PPA1 le 10 juin 2016. Quinze investisseurs ont été sélectionnés parmi les quarante qui ont répondu à l'appel d'offres. La répartition retenue respecte pleinement les objectifs fixés tant en termes de mixité sociale et fonctionnelle que de diversité des projets.

Afin de faire découvrir les premiers investisseurs des Plaines-du-Loup, la Ville de Lausanne propose deux soirées « tables rondes » avec les porteurs de projets. Elles sont ouvertes au public, qui peut ainsi découvrir cette étape des constructions et échanger avec les participants sur les programmes et les concepts de développement de ce secteur de l'écoquartier.

La première arche de l'exposition propose 8 planches illustratives qui mettent en avant la démarche mise en place pour la sélection des investisseurs, la répartition des lots, les programmes des quinze investisseurs, et enfin la suite de la procédure. La deuxième arche conserve l'exposition permanente et la maquette des Plaines-du-Loup.

Les deux tables rondes, ouvertes à tous, auront lieu aux Arches aux dates suivantes :

Judi 6 octobre à 18h - Pièces urbaines A, B et C  
Judi 13 octobre à 18h - Pièces urbaines D et E

L'exposition, dont l'entrée est libre, ouvre ses portes le mercredi 5 octobre et se termine le samedi 22 octobre. Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Mercredi : 14h – 19h  
Judi et vendredi : 16h – 19h  
Samedi : 11h – 17h

Concernant la procédure, l'enquête publique du PPA1 qui s'est déroulée entre le 23 mars et le 26 avril dernier a fait l'objet d'une opposition et de trois interventions. Le projet routier n'a quant à lui suscité aucune opposition ou intervention. Afin de légaliser l'affectation du sol, la Municipalité a adopté ce jeudi 15 septembre le préavis 2016/54, qui est désormais entre les mains du Conseil Communal.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec**

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 00
- Patrick Minet, chef de projet Métamorphose a.i., 021 315 52 18
- 

*Le préavis 2016/54 est disponible sur [internet](#)*

*Davantage d'informations : [Les tables rondes et l'exposition](#)*

Lausanne, le 20 septembre 2016